

Rôles et responsabilités du ministère de l'Environnement à l'égard de la production porcine

Direction régionale du
Bas-Saint-Laurent



Plan de la présentation

Le contexte

Le portrait territorial

Le portrait hydrologique

La direction régionale

Le portrait agricole

Les particularités régionales

Conclusion



Quelques éléments

Nouvelle approche basée sur l'identification d'objectifs à atteindre

une gestion des fertilisants ferme par ferme;

le remplacement du concept d'unité animale par celui de la valeur fertilisante réelle des déjections animales;



Quelques éléments (suite)

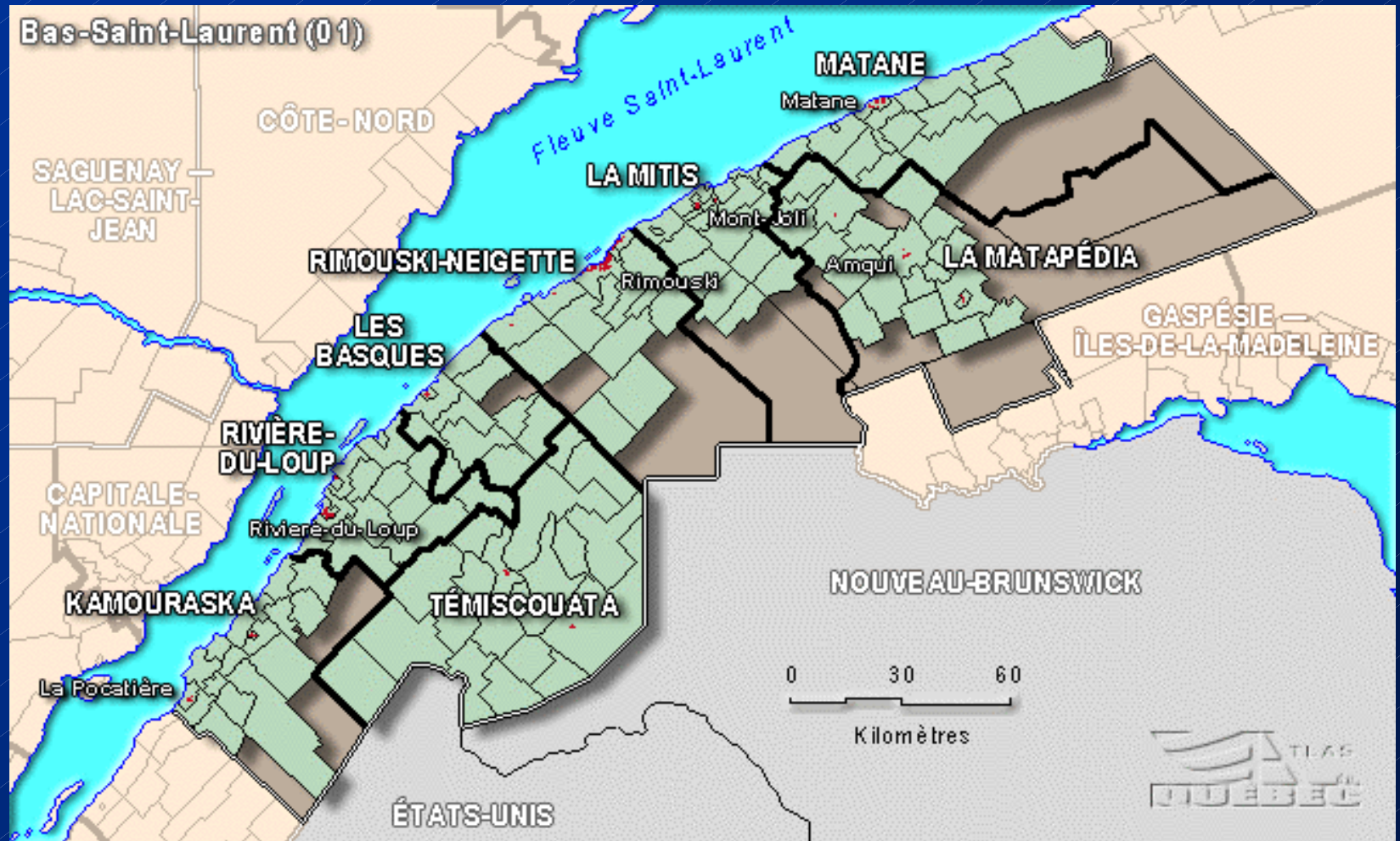
moins de contrôle a priori pour plus de contrôle a posteriori;

un allègement en regard des formalités administratives;

mesures transitoires pour la production porcine.



Le portrait territorial



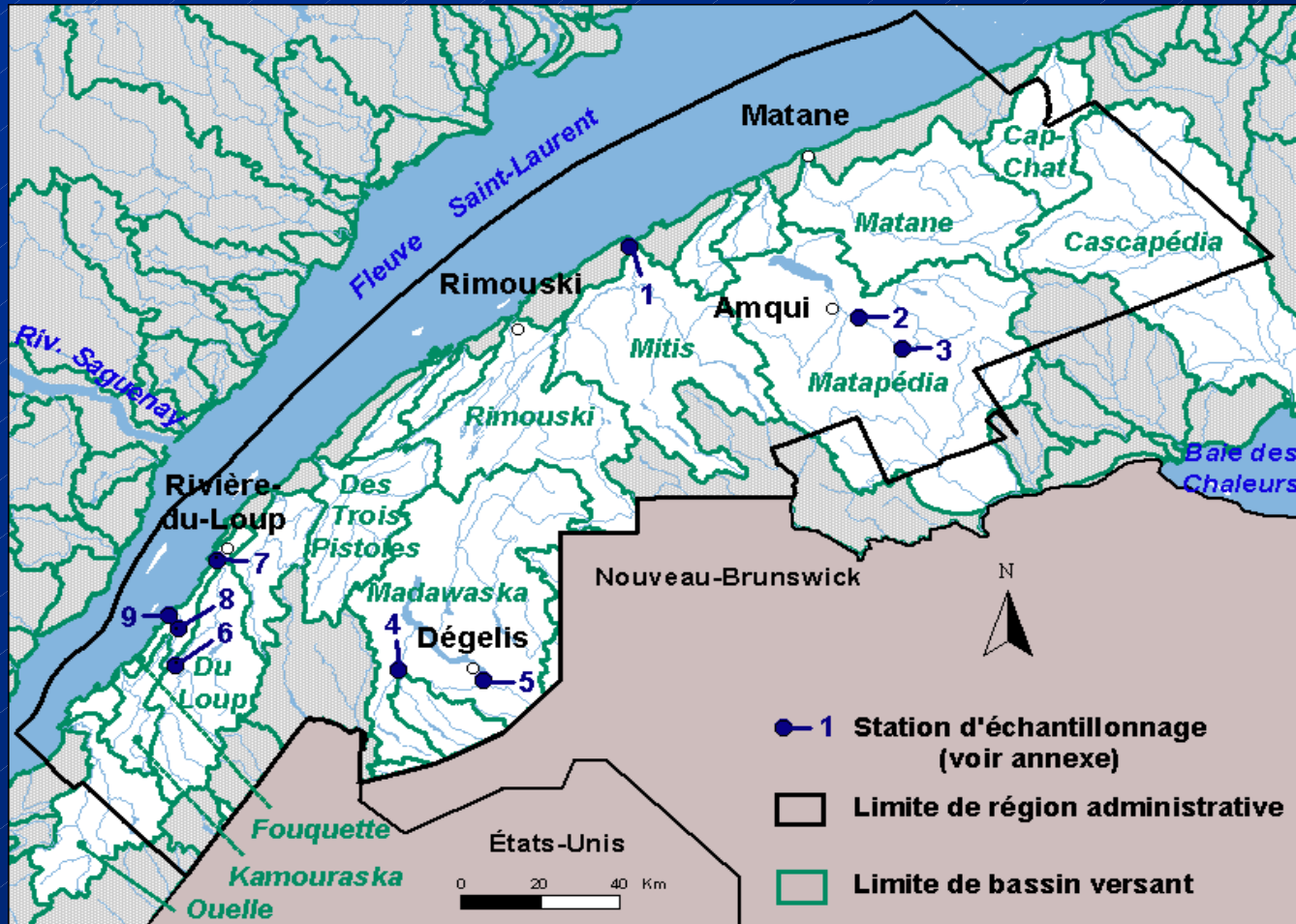
Ministère
de l'Environnement

Québec



Le portrait hydrologique

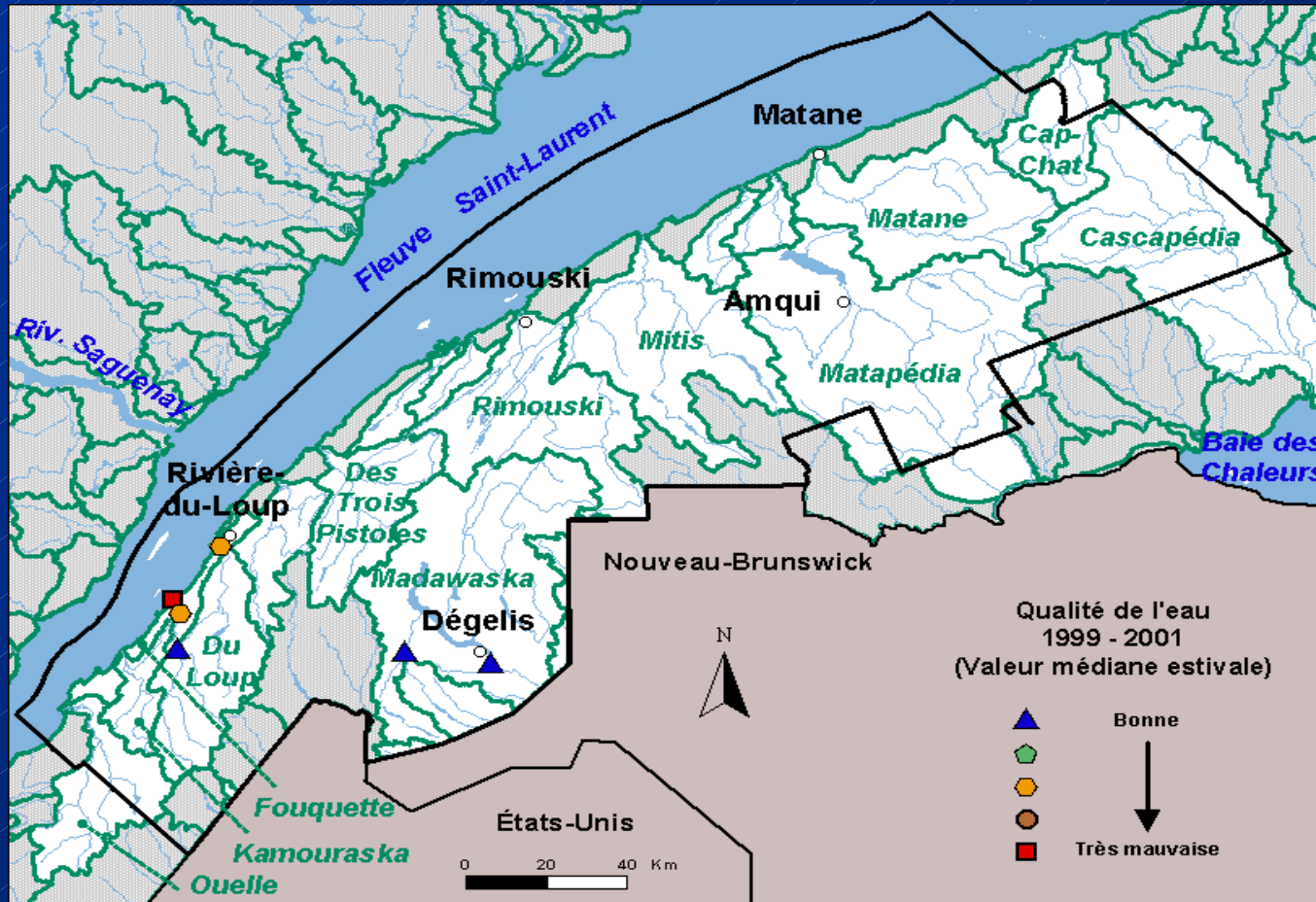
La qualité des rivières



Les stations de mesure de la qualité de l'eau

Le portrait hydrologique

La qualité des rivières



La qualité de stations de l'eau des rivières en été

Le portrait hydrologique

La qualité de l'eau souterraine

Problèmes particuliers

◆ Sainte-Luce (1997)

24 puits sur environ 220 ayant une concentration en nitrates-nitrites supérieure à 10 mg/l

Constat en 2002 : 6 puits ont une concentration supérieure à 10 mg/l

◆ L'Isle-Verte (1997)

10 puits ayant une concentration en nitrites-nitrates supérieure à 10 mg/l

Constat en 2002 : 5 puits ont une concentration supérieure à 10 mg/l



Le portrait hydrologique

La qualité de l'eau souterraine

Problèmes particuliers

◆ Saint-Germain-de-Kamouraska (2000)

Concentration élevée en nitrites-nitrates dans 9 puits sans dépassée la norme de 10 mg/l

Constat en 2002 : sur 26 puits échantillonnés 5 présentent une concentration variant entre 5 et 7 mg/l

◆ Saint-Valérien (2001)

Le 1^{er} novembre 2001, la direction régionale a été informée qu'une cinquantaine de résidents de la municipalité avaient fait analyser l'eau de leur puits

Constat en 2001 : Aucun puits ne démontrait une concentration supérieure à la norme.

Ministère
de l'Environnement

Québec



La direction régionale

Les effectifs

43 employés

Depuis octobre 2002, le secteur agricole regroupe
14 personnes

Volet analyse : 3 personnes

Volet contrôle : 11 personnes



Volet analyse

Outils utilisés dans le cadre de l'analyse d'une demande de certificat d'autorisation :

- ❖ Règlement d'application de la LQE
- ❖ Règlement sur les exploitations agricoles (REA)
- ❖ Règlement sur le captage des eaux souterraines
- ❖ Guide technique d'entreposage des fumiers
- ❖ Guide des bonnes pratiques agroenvironnementales pour la gestion des fumiers des bovins de boucherie



Volet analyse

Documents étudiés dans le cadre d'une demande de certificat d'autorisation :

- * Formulaire de demande de c.a.
- * Attestation municipale
- * PAEF
- * Dossier agronomique
- * Plans et devis des installations d'élevage et des ouvrages de stockage des fumiers
- * Ententes et autres documents pertinents



La direction régionale

Volet analyse

L'adoption du *Règlement sur les exploitations agricoles (REA)* a modifié notre approche

Pour un projet d'élevage, l'exploitant peut se retrouver devant trois possibilités :

- ✓ obligation d'obtenir un certificat d'autorisation
- ✓ obligation de transmettre un avis de projet
- ✓ absence d'obligation administrative



Volet contrôle

La vérification des lieux d'élevage porte :

- * Le type et le nombre d'animaux
- * Le mode de gestion des fumiers
- * Localisation et dimensions des bâtiments et ouvrages de stockage
- * L'état et l'étanchéité des ouvrages de stockage
- * Une attention particulière est portée au rejet potentiel de contaminants vers les cours d'eau et les fossés



La direction régionale

Délivrance de certificats d'autorisation

Depuis 1990 la Direction régionale du Bas-Saint-Laurent a délivré **1466** certificats d'autorisation en rapport avec les activités agricoles

Des **1466** certificats délivrés depuis 1990, **133** concernaient des élevages porcins



La direction régionale

Délivrance de certificats d'autorisation

Nombre de certificats délivrés dans la région du Bas-Saint-Laurent pour des porcheries depuis 1990

<i>Année</i>	<i>Nombre de projets</i>	<i>Unités animales (u.a.)</i>
<i>1990</i>	1	170
<i>1991</i>	3	679
<i>1992</i>	2	391
<i>1993</i>	12	3 250
<i>1994</i>	17	3 601
<i>1995</i>	22	3 857
<i>1996</i>	14	3 676
<i>1997</i>	20	4 780
<i>1998</i>	19	4 823
<i>1999</i>	9	3 131
<i>2000</i>	4	1 477
<i>2001</i>	8	1 345
<i>2002</i>	2	620
<i>Total</i>	133	31 800

La direction régionale

Délivrance d'actes statutaires

Nombre d'actes statutaires délivrés dans la région du Bas-Saint-Laurent depuis 1999

TYPEDEDOCUMENT	Grandtotal	TYPEDELEVAGE			
	1999-2002	Suidés	Bovins boucherie	Bovins laitiers	Autres
		1999-2002	1999-2002	1999-2002	1999-2002
CA	690	23	75	466	126
CESSION	13	6	0	4	3
MODIFICATION	12	5	0	2	5
RÉVOCATION	0	0	0	0	0
TOTAL	715	34	75	472	134



La direction régionale

Volet contrôle

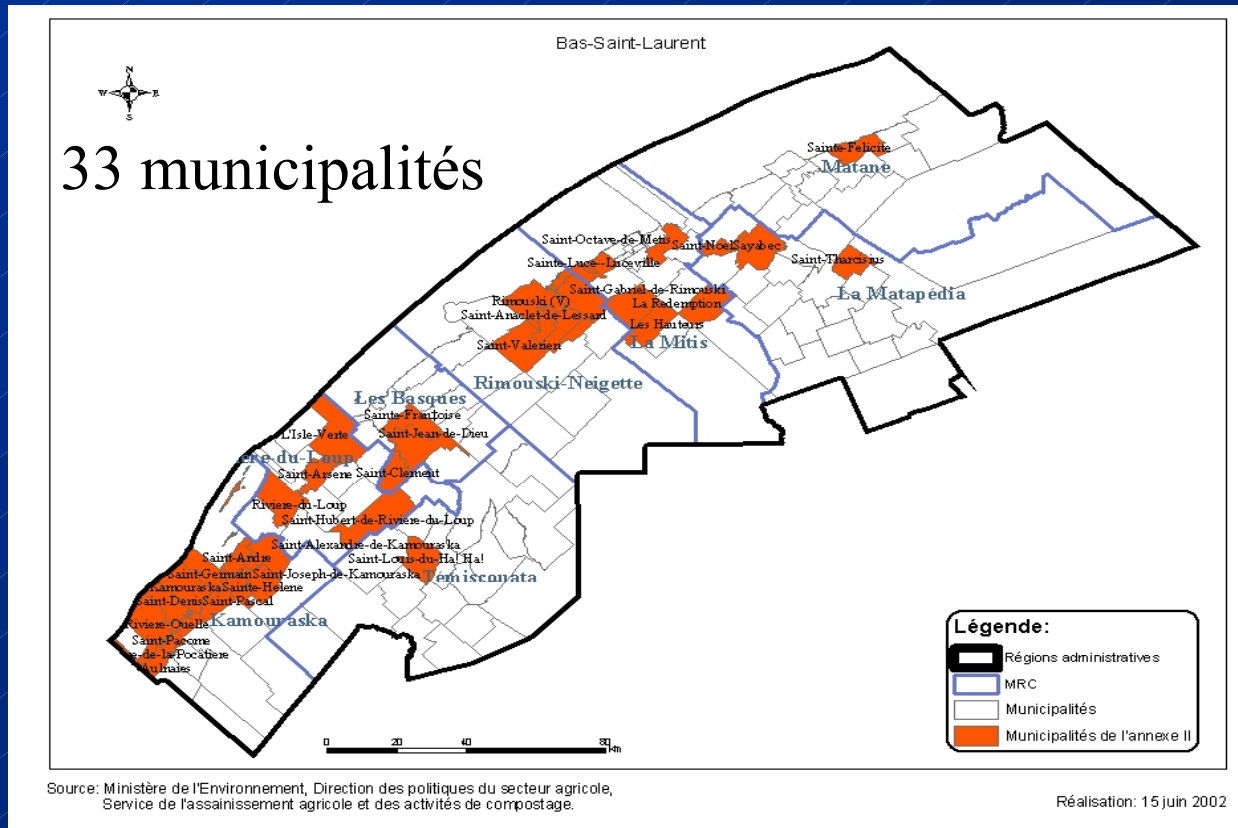
Répartition des activités de contrôle

		1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	TOTAL
NOMBRE DE PLAINTES	total	80	61	84	50	275
	porc	6	2	13	6	27
NOMBRE D'INSPECTIONS	total	345	339	317	95	1 096
	porc	30	21	31	9	91
NOMBRE D'AVIS D'INFRACTION	total	47	51	48	17	163
	porc	5	2	6	2	15
NOMBRE DE POURSUITES	total	10	3	5	0	18
	porc	0	0	0	0	0



Le portrait agricole régional

Généralités



Municipalités considérées comme zones
d'activités limitées (ZAL)



Le portrait agricole régional

Élevage porcin

- ✓ Depuis le début des années 1990
- ✓ À partir de 1993, le nombre et la taille ont commencé à augmenter
- ✓ En 2000 et 2001 chute du nombre de certificats d'autorisation



Le portrait agricole régional

Préoccupations des citoyens

- ✓ Perte de leur qualité de vie (odeurs)
- ✓ Craintes de contamination des puits
- ✓ Craintes de contamination des cours d'eau



Les particularités régionales

Mécanismes d'échange et de collaboration

- ◆ Table de concertation sur l'industrie porcine et l'environnement
- ◆ Les comités de bassin
- ◆ Les comités de vigilance
- ◆ Les comités d'eau potable
- ◆ Table de concertation agroalimentaire du Bas-Saint-Laurent



Conclusion

À partir de 1993, la taille et le nombre d'établissements porcins ont commencé à croître.

Problèmes de cohabitation (odeur et perte de qualité de vie)

Craintes de contamination des puits et des cours d'eau

Favoriser le dialogue entre les représentants du secteur porcine et les différents comités de citoyens.

Les différents comités ont permis d'acquérir des connaissances du milieu et de favoriser la concertation.



Fin de la présentation

